

## GARANTIES

### HOSPITALISATION

UNE PRESTATION ESSENTIELLE POUR N'OUBLIER PERSONNE

Remboursement maximum de la Mutuelle (y compris remboursement de la Sécurité sociale), dans la limite des frais réels

#### ESSENTIEL

#### HOSPITALISATION

prise en charge par la sécurité sociale (y compris frais d'accouchement)

Frais de séjour,	150% BR
Honoraires médicaux et chirurgicaux (Médecins DPTAM)	600% BR
Honoraires médicaux et chirurgicaux (Médecins NON DPTAM)	400% BR
Forfait journalier	100% FR
Chambre particulière (limitation à 30 jours par séjour en psychiatrie)	50€/JOUR
Chambre particulière en cas d'hospitalisation sans hébergement de nuit	35€/JOUR
Lit accompagnant (limité à 30 jours par séjour en psychiatrie)	25€/JOUR
Frais de transport	100% BR